

# COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Gervais, Maire

Absent (s) excusé (s) : M. Sylvain CHARRON (pouvoir à M. Patrick LELOUVIER), M. Fabrice COBO (pouvoir à M. Denis GERVAIS), Mme Angélique DEMBELE (pouvoir à M. Denis GERVAIS)

Secrétaire de séance : Mme Maud BRUNET

Le Conseil Municipal,

Prend note que le compte rendu de la séance du 19/02/2021 sera soumis à son approbation lors de la prochaine séance de l'Assemblée.

- **VOTE**, à l'unanimité, les taux d'imposition communaux pour 2021  
**Taxe Foncière Bâtie : 35.54 %** (*incluant le taux départemental 16.98 % afin de compenser la perte relative à la suppression de la taxe d'habitation*)  
**Taxe Foncière Non Bâtie : 43.92 %**
- **VOTE** à l'unanimité, le Budget Primitif 2021 de la Commune qui s'équilibre en Section de Fonctionnement à 978 030 € et en Section d'Investissement à 187 061 €.
- **VOTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2021 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre à la somme de 33 000 Euros
- **VOTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2021 du Service de l'Eau Potable qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 39 000 € et en section d'investissement à la somme de 133 000 €.
- **PROPOSE** à l'unanimité de reporter à une séance ultérieure, le choix d'armoiries pour la création d'un blason communal.
- **APPROUVE** à 14 voix pour et 1 voix contre la prise de compétences mobilités sans transfert des services organisés par la Région Centre Val de Loire (transports scolaires, lignes régulières et transport à la demande) par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye.

### ■ AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire explique que le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme (CAUE), sollicité pour une étude sur la redynamisation du Centre bourg, rendra son rapport le 11 mai prochain.

Mme Caillaut indique qu'un conventionnement avec la CAF permettra à la prochaine rentrée scolaire de moduler les tarifs de l'accueil de loisirs et de la garderie en fonction du quotient familial des familles, ainsi que l'attribution d'aides à la collectivité, entre autres, pour des investissements futurs.

La commission des affaires scolaires se penchera sur l'étude de la tarification à appliquer et sur le projet éducatif territorial à mettre en œuvre.

M. Scherer indique que 5 tables de plein-air en béton seront installées aux abords de la Place de la Libération et du Camping Municipal.

Mme Marteau-Bouessay donne des informations sur les améliorations en cours au camping municipal dont une demande de labellisation « Accueil Vélo », l'acquisition d'une première tranche de tentes bivouac, la création d'une voie d'accès à la scandinavie (véloroute), la mise en place d'une signalétique, l'acquisition d'une machine à laver et d'un sèche-linge.

Mme Marteau-Bouessay rappelle qu'elle travaille actuellement sur le bulletin N°3 du Fil de la Trézée à

paraître en juin et sollicite, à ce propos, ses collègues pour la rédaction d'articles sur l'histoire locale, les atouts touristiques de la commune, les projets en cours, la description de certains métiers et professions...

Elle signale qu'elle continue de travailler sur la refonte du site internet de la commune avec M. Daupleix.

Elle ajoute que deux séances de cinéma de plein-air auront lieu au cours de l'été prochain, le 10 juillet et le 21 Août.

M. Lelouvier demande si la terrasse mobile installée Rue Grande pourrait être déplacée pendant l'hiver, M. le Maire répond, qu'au vu de la structure, cela est difficile.

M. Vatan estime que cet aménagement peut présenter un caractère accidentogène.

M. le Maire rappelle que l'étude du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme, comportant la possibilité d'un itinéraire de délestage de la Grande Rue, la mise en place d'aménagements et d'une réglementation, devrait permettre de fluidifier le trafic.

M. Vatan demande si la Municipalité envisage le versement de subventions aux associations en 2021, M. le Maire répond qu'en l'absence de fonctionnement en 2020, cela n'est pas envisagé sauf si des besoins sont manifestés. Il ajoute que l'association « Demain on change tout » recevra une subvention dans le cadre de l'animation de la soirée du 13 juillet.

Mme Guillard s'informe sur les consignes sanitaires données quant à la tenue des bureaux de vote.

M. le Maire répond que la vaccination des membres et personnels des bureaux de vote est préconisée et que des créneaux leur seront dédiés à cet effet. Pour les personnes ne souhaitant pas être vaccinées des tests devront être effectués à 2 jours avant, 5 jours après et 8 jours après le scrutin.

Mme Caillaut indique qu'une exposition commune aux travaux réalisés par les enfants du groupe scolaire, de la garderie et de l'accueil périscolaire sera installée prochainement à la bibliothèque municipale.

Mme Molinet souhaite savoir si des courriers ont été envoyés aux propriétaires de terrains dont l'entretien devrait être régulièrement effectué afin d'éviter tout problème sanitaire et de sécurité.

Mme Brunet souhaiterait savoir quelles mesures ont été prises à l'encontre du propriétaire des trois chiens ayant commis des actes entraînant la mort de plusieurs moutons à différents endroits sur la Commune.

M. le Maire explique qu'aucune plainte n'a été déposée car les propriétaires des animaux tués qui ont été indemnisés par le détenteur des trois chiens incriminés. Il ajoute avoir envoyé plusieurs courriers à cette personne afin qu'elle produise les certificats de comportement de ses animaux et lui enjoignant de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le danger.

M. Vatan et Mme Brunet signalent d'autres faits de chiens non tenus en laisse sur la voie publique.

Mme Guillard indique la présence d'un véhicule fréquemment garé sur le trottoir de la Rue Grande, M. le Maire rappelle que le propriétaire du véhicule en question a plusieurs fois été verbalisé par la gendarmerie.

*Le Maire,  
Denis Gervais*